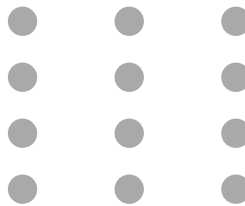




3 points à retenir

du conseil communautaire

jeudi 28 novembre



Projet de loi de finances 2025

Le projet de loi de finances 2025 impose aux collectivités locales une contribution financière conséquente. Pour notre Communauté de communes cela représente un effort de 416 027 €. Ce montant met en péril la qualité de nos services publics, nos capacités d'investissement (et donc nos projets déjà engagés) ainsi que l'emploi local. La CCLL en lien avec Intercommunalités de France appelle le gouvernement et les parlementaires à reconsidérer les mesures envisagées.

01

02

Débat d'Orientation budgétaire (DOB)

Dans le cadre de sa préparation budgétaire, la Communauté de communes a anticipé les conséquences de la loi de finances et la diminution probable des subventions du département. Cela implique de premiers arbitrages pour réduire les dépenses de fonctionnement, reporter les projets d'investissements non financés et sécuriser la réalisation des projets déjà financés, en particulier la création d'une nouvelle micro-crèche et du bâtiment des ordures ménagères.

Bilan annuel du camping Les Vailhès en délégation de service public (DSP)

Filiale du groupe Huttopia, la société Onlycamp exploitant le camping des Vailhès au bord du Salagou présente dans son bilan d'activités 2023 une belle progression de sa fréquentation. D'importants investissements ont été réalisés notamment pour lever toutes les prescriptions en termes de sécurité.

03